

## Ouverture d'une procédure de consultation du canton de Berne

Date de la séance du CE : 18 mars 2020

 $\begin{array}{ll} \mbox{Direction:} & \mbox{Direction de la sécurit\'e} \\ \mbox{N}^{\circ} \mbox{ d'affaire:} & \mbox{2019.POMSVSA.216} \\ \end{array}$ 

Classification: Non classifié

Avec l'autorisation du Conseil-exécutif du	18 mars 2020
la	Direction de la sécurité
a ouvert une procédure de consultation sur le projet suivant :	Loi sur l'imposition des véhicules routiers (LIV)
Délai de dépôt des prises de position :	19 juin 2020
Service compétent :	Direction de la sécurité Secrétariat général Kramgasse 20 3011 Berne +41 31 633 47 23
Publication des documents soumis à la consultation :	www.be.ch/consultations
Les organisations et les particuliers qui ne figurent pas sur la liste des destinataires au sens de l'article 16 OPC peuvent également déposer un avis par écrit.	Conformément aux articles 16 et 17a OPC www.belex.sites.be.ch